

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Réunion du jeudi 3 octobre 2024
18h30- Bibliothèque

Type de réunion	Présentiel à la bibliothèque
Animateur	Louis Nolin
Greffière	Caroline Quintal
Présents	Louis Nolin Kim Bouchard Caroline Quintal Geneviève Beauchamps Vien Stéphanie Rémillard Jean Sabin Marguerita Masecchia Martine Thériault Geneviève Barriault Ramy (Loisirs) Isabelle Drolet Simon Noël (substitut)
Observateur	Aucun
Absents	Marie-Ève Demers

1. Adoption de l'ordre du jour

Pas de point à ajouter

2. Élections : présidence, vice-présidence et secrétaire

Présentation de la capsule 4 <https://www.youtube.com/watch?v=CfRXIqTRJ94>

La vidéo a été diffusée.

Pour la présidence : Simon propose M. Nolin comme président

Geneviève Beauchamp se propose comme vice-présidente

Stéphanie Rémillard se propose comme secrétaire.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2024

Proposé par Stéphanie Rémillard, Martine Thériault appuie.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public ce soir.

5. Mot du président - Présentation des membres

Tour de table fait. M. Nolin nous souhaite une belle année.

6. Calendrier des rencontres (heure des rencontres)

Mme Bouchard présente le calendrier pour l'année. Il y aura des assemblées en mode hybride. Elle assurera la présence à l'école, pour les rencontres en virtuel.

Les invitations seront envoyées via un calendrier Outlook

7. Mot de la direction

Approbation
<ul style="list-style-type: none">• Règles de régie interne Les documents doivent être envoyés 7 jours avant la tenue du CÉ. Kim présente les règles de régie interne. Un document de régie interne sera envoyé à tous les membres du CÉ. M. Nolin propose la régie interne telle que proposée. Adopté à l'unanimité. • Plan local des mesures d'urgence (documents séance tenante) : Kim présente le Plan local des mesures d'urgence aux membres du CÉ. Approuvé à l'unanimité • Sorties éducatives : Les sorties sont présentées via les tableaux. Les sorties sont approuvées à l'unanimité. • Contenus COSP : Kim présente le tableau des activités en lien avec les COSP. Les contenus des COSP sont approuvés à l'unanimité.
Adoption
<ul style="list-style-type: none">• Budget fête de la rentrée fond 4 Kim présente les informations en lien avec la fête de la Rentrée. Elle demande si elle peut prendre le budget pour cette fête dans le fond 4 (fond parents). Le coût est de la 4047,12\$. Les parents suggèrent de faire préapprouver un budget à l'avance, au dernier CÉ, en prévision de la fête de la Rentrée. Geneviève propose le budget. Marguerita seconde. La proposition est adoptée.
Information
<ul style="list-style-type: none">• Formation CÉ https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire La formation est obligatoire pour tous les nouveaux membres. Le tout est accessible via cet ordre du jour. Le visionnement des capsules devraient être faits d'ici au prochain CÉ. • Déclaration d'intérêts https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:VA6C2:b925b841-e030-4e0d-b1d8-3f5c2e924046 Les membres sont invités à remplir le formulaire d'ici le prochain CÉ.

8. Service de garde

220 élèves réguliers (3 jours et plus par semaine)
13 élèves viennent occasionnellement
227 élèves sont dineurs seulement
L'aide alimentaire est débutée.

2 projets devraient avoir lieu, cette année (jeunesse musicale et opéra). Cela dépendra des budgets.

On attend aussi des nouvelles pour champion pour la vie (on a besoin de personnes volontaires pour le faire). La personne sera payée par les Canadiens de Montréal. Elle doit suivre la formation et être disponible 1 fois par semaine. C'est pour les

élèves de maternelle, 30 minutes. Ramy informera les animateurs du SLSO afin de savoir s'il y a de l'intérêt.

Marguerita regardera aussi parmi ses contacts.

Pour les journées pédagogiques, la journée épluchette de blé d'inde, ce fût un succès!

Le 8 octobre aura lieu le Bal masqué, à 13h30.

Un bricolage d'automne aura aussi lieu durant une de nos journées pédagogiques.

9. Délégué au CCP

Marguerita n'a pas encore reçu les informations provenant du CSSDM. Elle devrait avoir des nouvelles sous peu.

10. OPP

Personne n'est présent pour les représenter. Rita sera en charge de l'OPP, s'il y a des intérêts de la part des parents. Il n'y a présentement qu'un seul parent qui souhaite s'inscrire dans l'OPP. Cependant, nous créerons une banque de parents bénévoles.

11. Membres de la communauté

Pas de nouveau point.

Mais une question : souhaiteriez-vous qu'il y ait des activités après les classes, à 15h30?

Le SLSO a de la difficulté à recruter du personnel pour assurer des activités parascolaires. Les parents apprécient grandement les activités parascolaires offertes par le SLSO.

Si les membres ont des propositions, ils peuvent envoyer les informations à l'Adresse courriel du SLSO.

12. Points des enseignants

L'équipe enseignante a reçu des formations intéressantes sur le vocabulaire. Petit à petit, les activités en lien avec ces formations se vivront dans les classes.

Quant à la fête de la rentrée, cela a été bien vécu. Les adultes et les enfants ont bien apprécié. Les enfants étaient très impliqués dans les diverses activités. (Bémol nommé par un parent : le camion s'est déplacé sur la cour lorsqu'il y avait des enfants).

Les enseignantes présentent un peu comment se font les échanges entre l'équipe enseignante. Kim explique que notre école est une école accompagnée donc nous bénéficions du support des conseillères pédagogiques et ce que cela implique pour l'équipe-école.

Il y a une question provenant d'un parent par rapport au matériel en lien avec CCQ.

13. Varia

Poux : sur le site de l'école, les informations étaient un peu difficiles à trouver. Un parent suggère de mettre la procédure sur le site internet de l'école.

Les lettres sont envoyées seulement quand il y a 10% des élèves de la classe qui sont touchés par les poux. Kim explique la procédure : appeler à l'école pour le dire et l'école fera le suivi.

On pourrait envoyer l'information via l'info aux parents (procédure pour les poux).

Les maladies à déclaration obligatoire doivent être signalées à l'école via un appel ou un courriel au secrétariat.

14. Prochaine rencontre : 27 novembre 2024

15. Levée de l'assemblée : 20h15